

Louis-Ferdinand Céline : défense à crédit

Titre(s) : Louis-Ferdinand Céline : défense à crédit [[periodique]] / Louis-Henri de La Rochefoucauld

Ensemble : Express (L') 3902

Auteur(s) : La Rochefoucauld, Louis-Henri de

Editeur, producteur : 16/04/26

Description matérielle : pp.74-75

ISSN : 0014-5270

Note sur la description matérielle : 2

Résumé ou extrait : Exilé au Danemark après la guerre, Louis-Ferdinand Céline cherche à obtenir son amnistie pour pouvoir rentrer en France. L'article revient sur la correspondance publiée dans "Lettres à ses avocats français 1947-1953", qui suit sa situation depuis sa fuite de juin 1944 vers Baden-Baden, Berlin puis Sigmaringen, jusqu'à son retour en France en 1951. Un mandat d'arrêt est lancé contre lui en avril 1945 au titre de l'article 75 du Code pénal. Emprisonné à Copenhague en décembre 1945, il passe un peu moins d'un an et demi en détention avant de s'installer à Klarskovgaard, chez son avocat danois Thorvald Mikkelsen. Ces lettres montrent un écrivain obsédé par sa défense, persuadé d'être victime d'un "procès en sorcellerie", changeant sans cesse de projets d'exil, se comparant au Christ, à Dreyfus ou au duc d'Enghien, et multipliant les attaques contre journalistes, diplomates et intellectuels, notamment Jean-Paul Sartre. Elles éclairent aussi son rapport contradictoire à son antisémitisme passé : dans une lettre du 18 juin 1947, il affirme que l'antisémitisme "ne menait à rien", tout en glissant ensuite vers d'autres formulations racistes. Le cœur du récit porte sur ses relations avec ses deux avocats français, Albert Naud puis Jean-Louis Tixier-Vignancour. Céline flatte l'un puis l'autre, les met en concurrence, les critique en privé et instrumentalise leur travail. Tixier-Vignancour entre dans sa défense en 1948, alors que Naud a monté le dossier. En avril 1951, Céline est amnistié et peut rentrer en France, au grand scandale de ses adversaires politiques. Mais il ne règle pas ses avocats : après avoir promis dans une lettre du 15 décembre 1949 de donner "tout ce qu'il a" pour les honoraires, il ne paie jamais Naud. Tixier-Vignancour, lui, reçoit seulement deux livres dédicacés et un vieux napperon brodé par la mère de l'écrivain. L'article fait ainsi ressortir, à travers cette édition Gallimard de 322 pages vendue 22 euros, la part d'ingratitude, de théâtralité et d'opportunisme de Céline dans la gestion de sa propre défense....

Sujet - Nom de personne : Louis-Ferdinand, Céline

Sujet - Nom commun : Amnistie -- France

Écrivains français -- +* 1900.....- 1999.....+:20e siècle: